

Ne pas utiliser le navigateur Internet Explorer – Connectez-vous avec Mozilla ou Google Chrome !

Réglementation : vous devez impérativement adhérer à une association locale et/ou régionale de race ET à une association nationale de race pour engager et recevoir les primes PACE et concours. Pas d'obligation d'adhérer à la SHF pour 2017 (pour les concours d'élevage) !

Ce site d'engagement est tout récent et remplace France Cheval de Sport créé par le Stud-Book SF (ex ANSF). Il est en perpétuel évolution ! Une fois opérationnel, il vous permettra de recevoir les primes de concours et PACE plus rapidement, d'engager facilement et de consulter les programmes et résultats. Les programmes, horaires, résultats et photos des premiers, seront également disponibles sur notre site www.cheval-normandie.fr, rubrique « concours ».

Un certain nombre de personnes ne peuvent pas accéder à leur compte (mot de passe perdu ou erroné, compte non activé...) Contactez-nous ou le support SHF : shf.support@shf.eu ou par téléphone au 01 53 59 60 05. Votre mot de passe sera modifié.

Lors d'une première utilisation du site et/ou de création d'un compte SHF, vérifiez plusieurs points avant d'engager :

1§ - Rubrique **Espace Perso** : (permet d'accéder à votre compte, d'inscrire vos chevaux et de gérer vos adhésions)

- **Onglet Adhésion** : Vérifiez que vous avez bien payé votre adhésion au Stud-book SF et Cheval Normandie (ils doivent apparaître dans la liste des adhésions) sinon :
 - * Attestez que vous êtes adhérent en sélectionnant le nom de l'association et valider le paiement à 0€.
 - * Adhérez directement au Stud-Book en payant en ligne à condition que votre compte soit crédité.
 - * Adhérez à Cheval Normandie (formulaire sur notre site ou sur demande).
- **Onglet Mouvements** : Gestion de l'argent sur votre compte
 - * Créditez votre compte par carte bancaire s'il ne l'a pas été par le versement des primes 2016 ou si vous avez tout transféré vers votre compte bancaire. Pour certaine carte bleue et afin de sécuriser le paiement, votre banque vous envoie instantanément un code par texto. Si vous ne recevez pas le code demandé, contactez votre banque pour qu'elle active le paiement par carte en ligne en enregistrant votre numéro de téléphone portable.
 - * Enregistrez votre RIB (IBAN et BIC) dans votre « Profil » (qui se situe sous l'adresse mail de votre compte, cliquez sur la flèche pour faire apparaître déconnexion et profil).
- **Onglet Mes Chevaux** :
 - * Ajoutez vos chevaux à engager par le numéro SIRE, sans espace entre les chiffres et la lettre en majuscule.
 - * La taille du cheval est obligatoire même pour les poulinières.
 - * L'inscription des poulains se fait par le biais de la mère et non par la porteuse pour les transferts d'embryon.
- **Onglet Mandataire** : *à éviter !* Permet d'engager un cheval pour le compte d'une autre personne
 - * Le mandataire doit être adhérent aux deux associations de même que le propriétaire. Si celui-ci n'a pas créé de compte SHF et n'a pas attesté ou payé ses adhésions, l'engagement par le mandataire ne peut se faire.
 - * Le mandataire paie l'engagement et reçoit la prime.

Une fois que tous ces renseignements ont bien été enregistrés, vous pouvez engager vos chevaux.

2§ - Rubrique **Espace Concours** :

- Onglet **Mes engagements** :
 - * Permet de vérifier si l'engagement a bien été effectué.
 - * Supprimer un engagement avant la clôture.
 - * Imprimer le justificatif de paiement.
- Onglet **Concours** : *Conseil* : faire une « recherche » par la date du concours. Plus simple et plus rapide !
 - * Engagez en cliquant sur « détail ».
 - * Bien remplir tous les champs obligatoires (section – cavalier – cheval – et nom du foal à sélectionner).
 - * Cochez au moins la case « règlement » au niveau du paiement.
 - * Validez le paiement de l'engagement.
 - * Cliquez sur Ok (dans le cadre vert) lors de la confirmation que l'engagement a été enregistré avec succès.
 - * Attention, code couleur de vos chevaux :
 - => **Chevaux en vert** : engagement possible.
 - => **Chevaux en orange** : faire la mise à jour SIRE pour l'engager. *
 - => **Chevaux en rouge** : engagement impossible (information obligatoire non enregistrée dans l'espace perso ou profil).
 - * Pour effectuer la mise à jour des données SIRE, vous devez vous rendre dans la rubrique mes chevaux dans votre espace perso, sélectionner le cheval et cliquer dans le cadre vert sur la droite « Mise à jour SIRE ».

3§ - **Cas particuliers** :

- Supprimer un cheval dans mes chevaux : cliquez sur ajouter un cheval, renseignez son numéro SIRE et décocher la case « propriétaire » et validez.
- Pour les juments en transfert et/ou les propriétaires sont à l'étranger..., décochez la case « engageur » et cochez la case « propriétaire » dans l'onglet mes chevaux.
- Pour engager un foal dont la poulinière est morte, contactez-nous ou la SHF au 01 53 59 60 05.
- Pour les transferts d'embryons avec les mêmes parents, il est pour l'instant impossible de différencier les poulains (ex : foal mâle ou femelle !) => contactez la SHF.
- Pour se connecter à son compte, cliquer 2 fois sur [ok] et confirmer la mise à jour ou l'enregistrement du mot de passe si on vous le propose.
- Appuyez sur la touche F5 de votre clavier pour actualiser la page d'écran si aucune modification n'apparaît après avoir fait une manipulation.
- Pour créer un compte allez sur www.shf-concours.com et cliquez sur « créer un compte » tout en bas de la page.

N.B. Si vous n'avez pas encore perçu les primes PACE 2016, le code que la SHF vous a transmis par courrier en début d'année n'est plus actif. Vous devez faire la demande de versement par mail au support SHF. Les poulains OC ou CS ne sont pas primables de même que les entiers de 2 et 3 ans.

Pour ceux qui ne possèdent par internet ou autre, un formulaire d'engagement est disponible à Cheval Normandie.

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone pour vous aider lors d'une première utilisation du site, nous vous guiderons en direct.